

Mot de la directrice



Vent de changement

Janvier 2017, un vent de changement débute. Les chaises se bousculent... Heureusement, on ne parle pas ici du jeu de la chaise musicale mais bien d'un changement de siège tout à fait volontaire et réfléchi.

Dans ce numéro :

<i>Mot de la directrice</i>	1
<i>Le CREGÎM a 40 ans</i>	2
<i>Journée gratuite SÉPAQ</i>	4
<i>Visitez les Parcs nationaux gratuitement en 2017</i>	4
<i>Consultations du Comité ZIP de la Gaspésie</i>	5
<i>Solidarité Ristigouche</i>	6
<i>Le CREGÎM</i>	7

Effectivement, le tout a débuté lorsque Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des Conseils régionaux de l'Environnement du Québec (RNCREQ) a annoncé qu'il quittait son poste pour relever de nouveaux défis après 20 ans de loyaux services. Vous avez bien lu! 20 ans! Le seul directeur général que le RNCREQ a accueilli depuis sa création en septembre 1991.

Philippe en a déçu plusieurs. Non pas par son travail, très loin de là, mais plutôt par son choix de quitter la barre du RNCREQ. Déçus? Oui! Il nous manquera à tous! Mais dans le fond, nous savons tous qu'il est très stimulant de relever de nouveaux défis et pour cette raison, nous partageons tout de même son enthousiasme et lui souhaitons bonne chance. Merci Philippe pour le soutien apporté au 16 CRE du Québec. À mes débuts, je pouvais l'appeler 3 fois dans une même journée.

Merci d'avoir défendu nos intérêts pour la protection de l'environnement, merci pour la recherche de financement aux projets nationaux, merci pour tout, merci d'avoir été là. Bonne chance!

Une perte pour la Montérégie, un gain pour le Québec



Attention! Qui prendra la chaise de Philippe? C'est un choix unanime. Vincent Moreau, actuellement directeur général du CRE Montérégie, débutera progressivement son entrée au RNCREQ dès le 1^{er} février et ne laissera donc pas son CRE en plan.

Ma mère m'a toujours dit; Il n'arrive jamais rien pour rien. Et comme nous le savons tous, chaque individu que nous sommes, est différent.

Nous sommes convaincus que Vincent saura nous surprendre. Dynamique et déjà impliqué dans plusieurs dossiers nationaux, il n'a rien d'un débutant. Le vent de changement souffle sur le RNCREQ et une nouvelle approche nous attend. Bienvenue Vincent!

Le CREGÎM a 40 ans!

En 2017, le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine fête ses 40 ans... en quelque sorte. En fait en 1977, c'est le Conseil régional de l'Environnement de l'Est du Québec qui voyait le jour (CREEQ). À cette époque, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent constituaient encore la région administrative 01 qui se nommait alors Est-du-Québec. En 1987, la région Est-du-Québec fût divisée en deux régions distinctes, le Bas-Saint-Laurent, qui conserva le numéro 01 et la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui devint la région 11. En 1995, le CREEQ modifia son appellation pour CREGÎM afin de représenter la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le CREBSL fut créé pour représenter celle du Bas-Saint-Laurent.

Information, sensibilisation et concertation

Au cours des années, le CREEQ (devenu CREGÎM) est intervenu dans des dossiers nombreux et variés. Autant des sujets comme les caribous, la pêche et l'industrie forestière et la gestion des matières résiduelles ont toujours représentés des enjeux importants, autant de nouvelles industries n'ont retenu l'attention que plus récemment. On peut notamment penser à l'industrie des hydrocarbures dont la présence dans la région est beaucoup plus récente. On peut d'ailleurs toujours trouver les mémoires publiés par l'organisme depuis 1999 à l'adresse suivante :

<http://cregim.org/realisations/memoires>

Un des principaux rôles des conseils régionaux de l'Environnement consiste évidemment à informer et sensibiliser les citoyens et les élus aux principaux enjeux qui ont des impacts sur les milieux naturels. Ceci dit, le CREGIM, à l'instar des autres conseils régionaux de l'environnement, préconise une approche de concertation avec les divers intervenants du milieu. Siégeant sur une foule de comités pouvant traiter d'enjeux aussi divers que la gouvernance régionale, le suivi de projets industriels ou encore l'aménagement forestier.

Des réalisations concrètes

De plus, à travers les années, le CREGÎM a réalisé plusieurs projets dont plusieurs ont mené à des collectes de données précieuses pour la région, alors que d'autres ont servi à éduquer ou informer les citoyens sur des enjeux complexes et importants. Depuis l'an dernier nous œuvrons d'ailleurs à la réalisation d'un projet d'aménagement récréotouristique à la Pointe-aux-Maquereaux, dans le secteur de Newport.



Pointe-aux-Maquereaux - secteur Est

Par surcroît, le Fonds régional en Environnement (FRE) qui a été mis en place il y a presque 20 ans, a appuyé la réalisation d'une multitude de projets de développement durable de toutes envergures en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Ce fonds qui est constitué de 100% des cotisations des membres, des dons reçus par l'organisme ainsi que des retours de taxes auxquels le CREGÎM a droit, est d'ailleurs unique dans le réseau des conseils régionaux de l'environnement. En raison de la diminution des fonds disponibles dans les divers programmes de financement de projets au cours des dernières années, le FRE a été très sollicité et pour la première fois depuis sa création, n'a pas été en mesure de répondre à la demande. Nous nous affairons présentement à diversifier les sources de financement du FRE ainsi qu'à moderniser son fonctionnement afin de pouvoir appuyer le plus de projets possible de façon à favoriser un réel développement durable dans notre région.

Des CRE sont mis sur pieds un peu partout au Québec

En 1973, alors que le Québec s'est doté de la loi sur la qualité de l'environnement quelques mois plus tôt, le premier conseil régional de l'Environnement voit le jour au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est en 1977, que le deuxième CRE est formé, celui de l'Est du Québec (CREEQ).

Au cours des années suivantes, les CRE se multiplient. Suite aux désastres de Saint-Basile-le-Grand en 1988, où un incendie sévit dans un entrepôt contenant 20 000 gallons de BPC et de Saint-Amable, en 1990 où un autre incendie ravage un dépotoir où se trouvent trois millions de pneus usagés, la population commence à prendre conscience de l'importance de protéger l'environnement. Dans la foulée de ces événements, sept nouveaux CRE sont créés entre 1989 et 1992. C'est en 1996 que les derniers CRE sont fondés pour porter leur nombre à 16. À ce jour, malgré quelques démarches, la région du Nord-du-Québec reste la seule région administrative de la province à ne pas avoir son Conseil régional de l'Environnement.

Des enjeux communs mènent à la création d'un réseau

Entretemps, en 1991, afin de pouvoir faire face à des enjeux communs et pouvoir faire des représentations au niveau provincial, le Regroupement des conseils régionaux du Québec (RNCREQ) fut créé. Par ailleurs, la création du regroupement permet aussi de mettre en commun les expertises particulières déjà acquises par chaque CRE. De cette façon lorsqu'une région était confrontée à une nouvelle problématique environnementale, son CRE pouvait bénéficier des connaissances déjà acquises ailleurs au Québec.

À ses débuts, la gouvernance du RNCREQ était assumée par ses administrateurs et les tâches administratives étaient assumées par le CRE Outaouais et le CRE Estrie qui ont joué un rôle prépondérant au cours des premières années. Ce n'est qu'en 1996, que Philippe Bourke devint le premier employé du RNCREQ, en tant qu'agent de liaison. Situé à Trois-Rivières à ses débuts (dans les locaux du CRE Mauricie), le RNCREQ déménage à Montréal en 2001, Philippe en est alors le directeur général, rôle qu'il continua d'effectuer avec brio pendant les 15 années suivantes. Pour en connaître plus sur l'historique des CRE vous pouvez consulter cette [publication de 2011 du RNCREQ](#).

Quelques messages de nos partenaires

Journée d'hiver de la SÉPAQ

Dans le cadre de la toute première journée porte ouverte hivernale de la SÉPAQ, 13 parcs nationaux du Québec, le Camp Mercier et Duchesnay ouvriront leur porte gratuitement à la population et offriront des activités de plein air assez stimulantes pour réchauffer les plus frileux.

Dans la région, le Parc national de la Gaspésie fait partie des établissements qui offriront l'accès gratuit à la clientèle. Il s'agit donc d'une belle occasion pour découvrir ou redécouvrir ce milieu naturel époustouflant.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter la page web du Parc de la Gaspésie :

<http://www.sepaq.com/pg/gas/>

Accès gratuit aux sites de Parcs Canada



Durant toute l'année 2017, l'accès aux parcs nationaux, aires marines nationales de conservation et lieux historiques nationaux à travers le pays sera gratuit! Dans la région, deux endroits font partie de ce réseau. Évidemment, le [Parc Forillon](#) dans le secteur de Gaspé, mais aussi le [Lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche](#).

Afin de bénéficier de cette offre, vous devez vous procurer gratuitement [la carte d'entrée découverte de Parcs Canada](#).

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site web de [Parcs Canada](#) ou contacter le Service national d'information au 1-888-773-8888 ou information@pc.gc.ca.



Campagne de consultations publiques 2017 Pour un plan d'action axé sur vos priorités

À tous ceux qui portent un intérêt pour le littoral de la péninsule gaspésienne, le comité ZIP Gaspésie est fier de vous inviter à l'une de nos 8 séances de forum ouvert, qui porteront sur l'avenir des zones côtières et marines du territoire.

Dans notre région, la mer et le littoral constituent une part importante de notre quotidien, notre identité collective, mais aussi de notre économie. Et c'est pour mieux connaître et mieux protéger ces espaces que le Comité ZIP Gaspésie prend l'initiative d'aller à la rencontre des citoyens ainsi que des entreprises et des organismes des MRCs La Haute-Gaspésie et La Côte-de-Gaspé.

Au cours de ces rencontres, les participants seront invités à exprimer leurs préoccupations et leurs priorités d'actions concrètes à poser pour assurer la conservation, la restauration et la mise en valeur des milieux marins et côtiers du nord de la Gaspésie.

À la suite de ces rencontres, le Comité ZIP mettra sur pied une table de concertation, qui aura pour mandat d'actualiser son Plan d'action et de réhabilitation écologique afin qu'il devienne représentatif des besoins contemporains.

Si la cause vous interpelle et que vous souhaitez y contribuer, vous êtes cordialement convié à participer à l'une des 8 séances selon l'horaire suivant :

Deux séances par jour à **13 h** et **18 h 30**

Mardi 7 mars : Rivière-au-Renard, Resto-Pub La Révolte

Mercredi 8 mars : Grande-Vallée, Salle municipale Arthur-Fournier

Mercredi 22 mars : Saint-Anne-des-Monts, Hôtel de ville, salle 27

Jedi 23 mars : Mont-Louis, Auberge l'Amarée

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous espérons que vous voudriez bien confirmer votre présence le plus tôt possible par courriel. Pour de plus amples information, n'hésitez pas à entrer en communication avec nous.

L'équipe du Comité ZIP Gaspésie

Solidarité Ristigouche, un effort pour le dernier droit

Le fonds de Solidarité Ristigouche a pour but d'aider la municipalité à financer ses frais de justice et de représentation déjà en cours. L'objectif fixé est de **225 000 \$**. Ce montant dépasse à lui seul le total des impôts fonciers perçus chaque année des citoyens de la municipalité.

Les citoyens de Ristigouche Sud-Est n'ont pas la capacité financière de couvrir seuls, tous les frais liés à cette poursuite. Malgré les représentations auprès de la Mutuelle des Municipalités (MMQ) qui nie une couverture d'assurance, malgré la médiatisation liée au rejet d'une requête en irrecevabilité le 18 mars 2014 et malgré les appels à l'aide, dès mai 2013, auprès du gouvernement du Québec et à nouveau relancer le 19 juin dernier, la municipalité est pour l'instant laissée seule à elle-même. Les conséquences de cette poursuite sont dramatiques et compromettent la capacité de Ristigouche Sud-Est de s'acquitter de ses obligations à l'égard de ses citoyens.

Pour faire un don

Par Internet – [Cliquez ici](#)

Par courrier – Envoyer un chèque libellé à l'ordre de Municipalité de Ristigouche Sud-Est en mentionnant Fonds Solidarité Ristigouche à l'adresse suivante :

Municipalité de Ristigouche Sud-Est
35, Chemin Kempt
Ristigouche-Sud-Est, Québec G0J 1V0

Afin de recevoir un reçu pour fin d'impôt, S.V.P. le spécifier lors de votre envoi avec une enveloppe pré-affranchie.

Pour toutes questions, composez le 418 320-9779

Règles du fonds de soutien

Toutes les sommes recueillies dans le fonds de solidarité serviront à financer entièrement les frais de justice et de représentation. La municipalité de Ristigouche Sud-Est s'engage à tenir informés les donateurs de l'avancée de la collecte de dons. Un état de la situation est réalisé régulièrement sur le site Internet.

Pour tout savoir sur les politiques et le fonctionnement du fonds solidarité Ristigouche, [consultez ce document PDF](#).

Les dons serviront **uniquement à soutenir les frais de défense et autres déboursés** engagés par la municipalité dans le cadre de la poursuite qui l'oppose à *Gastem*

Tout montant recueilli par le Fonds Solidarité Ristigouche et non dépensé conformément aux présentes sera, à la fermeture du Fonds, remis à titre de donation envers une autre cause dont l'objectif vise la protection de l'eau potable au Québec.

Le CREGÎM

Le CREGÎM est un organisme à but non-lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Organisme de concertation, le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).



Médias sociaux : Nous sommes présents sur Twitter et Facebook, où nous vous partageons les dernières actualités du milieu environnemental. Joignez-vous à nous pour demeurer au courant des dernières nouvelles.

Nos coordonnées

106-A Port-Royal, bureau 103, Bonaventure (Qc) G0C 1E0

Tél. : 418 534-4498

Sans frais : 1 877 534-4498

cregim@globetrotter.net

www.cregim.org

